

Mesdames, Messieurs,

Nous voici aux portes de 2024, le moment idéal pour vous adresser au nom du conseil municipal, du personnel communal et des membres du CCAS, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui se profile.

Qu' elle vous apporte toutes les satisfactions espérées malgré le contexte difficile, qu' elle vous garde la santé, et vous permette de vivre heureux avec celles et ceux qui vous sont chers, avec une pensée toute particulière pour ceux qui connaissent des moments difficiles, qui souffrent de maladie ou encore de solitude.

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le samedi 13 janvier 2024 à 19h00 dans la salle polyvalente. J' ai le plaisir de vous inviter à cette sympathique manifestation qui permettra à la fois de faire le point sur les dossiers réalisés ainsi que sur les prochaines échéances.

Cette manifestation sera également l' occasion de partager un moment de convivialité.

Dans l' attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons d' excellentes fêtes de fin d' année.

PAGE 2

- Le Repas des aînés
- Un panneau pour ouvrir la discussion

PAGE 3

- La Sainte Cécile 2023
- Le tournoi annuel de l' ASTincquizel

PAGE 4

- Dernière ligne droite pour obtenir le Pass' Déchets
- Projet changement de gaz
La phase de réglage va débuter



Le repas DES AÎNÉS



Le samedi 25 Novembre dans une ambiance chaleureuse, nous étions 96 convives âgées de 65 ans et plus à partager un moment de convivialité autour d'un délicieux repas servi par le restaurant Legris. L'artiste Deltheo nous a fait découvrir son répertoire de

chansons. Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur par les membres du CCAS et la municipalité, Mme Paulette Dupas et Mr Georges Delion . Nous vous remercions pour votre présence.

Concernant le colis de Noël destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus, ils sont en préparation et seront distribués prochainement par les membres du CCAS et du conseil municipal.

Un panneau POUR OUVRIR LA DISCUSSION



La commune de Tincques s'engage dans une démarche de sensibilisation en installant sur la RD 939 aux entrées de la commune, le panneau « Village ambassadeur du don d'organes ». L'objectif est de donner le maximum de visibilité à cette action humanitaire qui contribue à sauver des vies. En effet, chaque année, ce sont plus de 1000 malades qui décèdent faute d'avoir eu un donneur.

C'est pourquoi il est important de se poser la question de son vivant et de faire connaître sa position à ses proches. Monsieur Antoine SENECHAL, domicilié sur la commune, ayant été greffé du cœur dans son adolescence, milite avec son association pour porter la parole de l'intérêt du don d'organes pouvant sauver des vies, lui-même en étant un exemple.

À son initiative, plusieurs actions ont été menées à Tincques pour porter le message, notamment lors du parcours du cœur organisé par le Comité des fêtes au mois de mai dernier et au niveau de l'école afin de sensibiliser les plus jeunes (CM2) sur cette action porteuse de sens.

Il développe aujourd'hui des actions de communication, notamment auprès des communes sur ce thème afin d'expliquer la réglementation en vigueur et démystifier le sujet.

Pour tous renseignements, il est joignable au 06 51 05 73 69. C'est ainsi que le conseil municipal a répondu favorablement à sa demande afin que la commune de TINCQUES participe à cette démarche de vulgarisation.

**LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE SERONT FERMÉES AU PUBLIC
POUR CONGÉS ANNUELS, LE MARDI 26 DÉCEMBRE 2023
AINSI QUE DU 2 AU 6 JANVIER 2024 INCLUS**

La Sainte CÉCILE 2023



LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE DERNIERS, L'UNION MUSICALE DE TINCQUES N'A PAS DÉROGÉ À LA TRADITION (PERPÉTUÉE DEPUIS LA NAISSANCE DE L'ORPHÉON EN 1920) EN FÊTANT SAINTE CÉCILE LE 3ÈME WEEK-END DU MOIS DE NOVEMBRE, SOIT POUR LA 103ÈME FOIS CETTE ANNÉE.

Dès le samedi 18 novembre à 20h00 dans l'église Saint Hilaire, l'UMT, composée d'une trentaine d'exécutants, avait invité les mélomanes pour un concert d'automne particulièrement varié, allant des musiques de films aux grands classiques des années 70, tel « Santiano » d'Hugues AUFRAY. Le dimanche matin, au terme d'une messe en musique célébrée

par l'abbé Vincent BATANTOU, Christian DEPLANQUES et Jonathan LEFEBVRE, en leur en qualité de vices Présidents des délégations musicales de Saint-Pol-sur-Ternoise et de Divion, avaient fait le déplacement pour la remise des distinctions allant, pour la jeune Anaëlle LEPREUX, de 10 ans de présence à 60 ans pour Hubert MORREEL qui s'est vu remettre

l'étoile montée en cravate. Michel LEGRAND a quant à lui été honoré pour 50 années de dévouement et de direction. Après le vin d'honneur offert par l'harmonie, la journée s'est poursuivie par le traditionnel banquet annuel de Sainte Cécile servi dans la salle des fêtes.

Le tournoi annuel de L'AS TINCQUIZEL



L'AS Tincquizel, fort en cette fin d'année de ses 251 licenciés, avec ses 12 équipes jeunes, seniors et féminines, organise son tournoi annuel dans la salle des sports de notre commune, du 27

décembre au 29 décembre.

N'hésitez pas à nous rendre visite pour découvrir l'association et ce formidable tournoi, unique en son genre dans l'Artois, avec près de 400 rencontres sur 3 jours. Restauration et buvette, sur place toute la journée. L'AS Tincquizel vous accueille également toute l'année sur nos terrains de Tincques, Izel les Hameaux ainsi que le terrain synthétique communautaire de Savy Berlette avec plus de 650 événements. Vous pouvez également venir encourager nos équipes les Week-end, reprise le 4 février 2024, après la trêve.

Pour plus d'information vous pouvez consulter notre page Facebook. Ainsi qu'acheter des articles sur la boutique du club (recherche web : « boutique tincquizel »)

Contact : antoinedelion.astincquizel@orange.fr



Dernière ligne droite pour **OBTENIR LE PASS' DECHETS**

M. CÉDRIC DELMOTTE, PRÉSIDENT DU SMAV, A RAPPELÉ LORS DU DERNIER CONSEIL DES MAIRES LE CALENDRIER CI-DESSOUS CONCERNANT LES CONDITIONS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE AVEC LE PASS' DÉCHETS.

- Lundi 4 décembre 2023 : Fermeture des barrières mais l'accès reste libre
 - Mardi 2 janvier 2024 : Accès en déchèterie autorisé sur présentation du Pass' Déchets ou d'un justificatif de domicile.
 - Lundi 4 mars 2024 : Obligation de présenter le Pass' Déchets pour accéder au site sous peine de refus d'accès.
- Concernant la commune de Tincques et sur les 341 foyers recensés, seuls 168 (soit 49,27%) ont répondu à cette obligation. Il est précisé que chaque vendredi, une permanence est assurée au siège de la CCCA à Avesnes le Comte. Avec une pièce d'identité et un justificatif d'adresse, vous repartez avec votre pass'déchets.



Projet changement de gaz LA PHASE RÉGLAGE VA DÉBUTER

DEPUIS 2022 GRDF PROCÈDE À L'INVENTAIRE DE VOTRE MATÉRIEL AU GAZ. C'EST MAINTENANT AUTOUR DES RÉGLAGES. À PARTIR DE DÉCEMBRE 2023, LES RÉGLAGES DE VOS INSTALLATIONS VONT DÉBUTER. LES RENDEZ-VOUS SONT PRIS AU FIL DE L'EAU JUSQU'EN SEPTEMBRE 2024.

Ce réglage est gratuit et obligatoire avant l'arrivée du gaz norvégien (dit gaz naturel de type H). La bascule en gaz H est prévue pour octobre 2024. Attention, Les logements qui n'auront pas été réglés d'ici là seront coupés pour des raisons de sécurité. Vous allez recevoir un courrier, de la part de GRDF, concernant le réglage de vos appareils. Vous trouverez, le nom de société intervenante Horisis et la date de votre rendez-vous. Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez la modifier en contactant le n° indiqué dans votre courrier. Le réglage de votre installation prendra entre 30 et 90 minutes. Elle consiste :

- A changer, le cas échéant, le détenteur (cf. photo) situé dans le coffret gaz et à vérifier vos installations
- A régler certains appareils. Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces et sont eux aussi gratuits. Un autocollant vert « appareil réglé » sera apposé sur votre appareil à la fin de l'intervention.

LES BONNES PRATIQUES – LES ÉLÉMENTS DE CONFIANCE :

- Le technicien, qui frappe à votre porte, doit s'identifier. C'est un professionnel du gaz (réglage des chaudières) et non un commercial.
- Il règle gratuitement vos appareils alimentés en gaz
- Il ne cherche pas à vendre des services, il ne vous demande pas votre facture de gaz, il ne vous fait rien payer

Vous souhaitez en savoir plus :

- Contactez le service Client GRDF



Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h



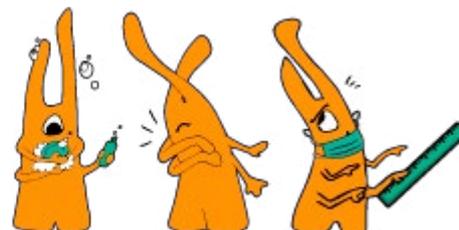
PROTÉGEZ-VOUS ET PROTÉGEZ LES AUTRES

A REFUSER – CE N'EST PAS NORMAL DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION CHANGEMENT DE GAZ :

- On vous facture une prestation
- On vous demande de changer de fournisseur
- On vous demande de voir votre facture gaz (Ne communiquez en aucun cas votre n° PCE à 14 chiffres noté sur votre facture).

Tél. Horisis : 03 66 88 17 91

- Ou rendez-vous sur le site : <https://sites.grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-les-hauts-de-france>
- Ou rendez-vous dans votre mairie



Même si votre appareil dispose de l'autocollant bleu « appareil recensé », l'étape de réglage est obligatoire et un refus entraînera une coupure de gaz. Ne fermez donc pas votre porte aux professionnels du gaz mandatés par GRDF car ceux-ci doivent intervenir dans votre logement. Pour ceux qui n'ont pas eu d'inventaire en 2022/2023, rien de grave, un RDV inventaire / réglage pourra être programmé. Si aucun courrier n'a été reçu de la part de GRDF, merci de contacter Horisis au 03 66 88 17 91.